

14 février 1979 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

DECLARATION EN CONSEIL DES MINISTRES DE M. VALERY GISCARD D'ESTAING SUR LES DROITS DES PERSONNES AGEES, PARIS, LE 14 FEVRIER 1979

IL EST INDISPENSABLE QUE TOUTES LES PERSONNES AGEES DE FRANCE SOIENT BIEN INFORMEES DE LEURS DROITS, POUR TIRER COMPLETEMENT PARTI DE L'EFFORT DE SOLIDARITE QUE LA COLLECTIVITE NATIONALE ACCOMPLIT VIS-A-VIS D'ELLES. JE DEMANDE A TOUS LES MOYENS D'INFORMATION NATIONAUX ET REGIONAUX DE BIEN VOULOIR APPORTER LEUR _CONCOURS A LA CAMPAGNE D'INFORMATION ANIMEE PAR M. HOEFFEL

-\